



Consiglio regionale del Veneto

Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it

MANDEMENT

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE DE POITIERS

AU SUJET DES

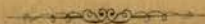
Accusations portées contre le Souverain Pontife

ET CONTRE LE CLERGÉ FRANÇAIS

DANS LA BROCHURE INTITULÉE

LA FRANCE, ROME ET L'ITALIE

Par M. A. de la Guéronnière



PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

22, RUE SAINT-SULPICE

1861

REGIONALE
VENETO
oteca

S.
16

MANDEMENT

DE

M^{GR} L'ÉVÈQUE DE POITIERS

PARIS. — IMP. W. REMQUET, GOUPY ET C^{ie},
rue Garancière, n. 5, derrière Saint-Sulpice



MANDEMENT

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE DE POITIERS

AU SUJET DES

Accusations portées contre le Souverain Pontife

ET CONTRE LE CLERGÉ FRANÇAIS

DANS LA BROCHURE INTITULÉE

LA FRANCE, ROME ET L'ITALIE

Par M. A. de la Guéronnière



PARIS
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
rue Saint-Sulpice, 22

1864



900A



inv. 7803

MANDEMENT

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE DE POITIERS

LOUIS-FRANÇOIS-DÉSIRÉ-ÉDOUARD PIE, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Évêque de la sainte Église de Poitiers, Assistant au trône Pontifical, etc. ;

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en N.-S.

Le mystère d'iniquité se poursuit, N. T.-C. F., et il semble à la veille de se consommer. Vous nous rendrez ce témoignage, que nous avons signalé le mal dès sa première apparition, et que nous n'avons pas discontinué de vous prémunir contre des théories néfastes et des promesses irréalisables. On ne reprochera pas aux sentinelles sacrées d'avoir manqué à leur mission. Sur

toute la face du monde, le devoir de parler a été courageusement et fidèlement rempli. Toute vérité a été dite, tout mensonge a été réfuté. L'erreur n'a pu subsister que chez les méchants ou chez les faibles. Le nombre de ceux-ci est immense, nous le savons : cependant chaque jour voyait tomber une de leurs illusions. Désormais nous étions résolu à nous en tenir au devoir de prier. Notre attitude vous disait, dans son langage muet, les paroles de Judith au peuple d'Israël : « Il ne nous « appartient pas de fixer à Dieu le terme de sa patience « envers ses adversaires, ni de lui intimier à notre gré « le jour de la délivrance. Ce ne serait pas le moyen « d'attirer sa miséricorde, mais plutôt de prolonger ses « rigueurs... Attendons avec une humble confiance « l'heure de sa consolation ; il prendra contre nos ennemis la revanche de nos larmes et de notre sang ; il « humiliera toutes les races, qu'elles qu'elles soient, « qui s'élèvent contre nous ; malgré leurs triomphes « momentanés, notre Dieu demeure le maître : il les « renversera et les dépouillera de leur dernière apparence d'honneur (1). »

Mais voici, N. T.-C. F., que des reproches tellement nouveaux, tellement inouïs sont adressés à l'Église, qu'il nous est impossible de ne pas élever la voix pour les repousser. Nous le ferons en peu de mots. De tels oublis de respect, de tels dénis de justice, quelque soin qu'ils prennent de revêtir un faux semblant de modération et de convenance, n'ont besoin que d'être signalés pour exciter aussitôt la réprobation universelle. Inutile

(1) Judith, VIII, 43, 44, 20.

de dire que nous ne sommes pas animé d'un sentiment d'hostilité envers la personne de l'écrivain ; nous sentons dans notre cœur une disposition toute contraire ; notre province a de justes motifs d'honorer le nom qu'il porte : l'impérieuse exigence de notre conscience peut seule nous déterminer à protester contre son écrit. Provoqués, c'est notre droit et notre devoir de répondre. L'auteur s'engage librement sur des terrains où nous ne pourrions pas toujours le suivre sans danger. La prudence nous sera commandée, alors même que nous demeurerons sur la défensive. Si pourtant nous paraissions hardi dans quelques-unes de nos répliques, qu'on veuille les comparer aux attaques.

Que diriez-vous, N. T.-C. F., d'un enfant qui tiendrait publiquement ce langage à son père ; « Mon père, votre fils aîné vous déclare, à la face du monde entier, que vous êtes un entêté, un ingrat, et que, sans le respect inaltérable dont il est animé envers vous, il vous abandonnerait demain au triste sort qu'ont mérité votre obstination et votre aveuglement? »

Or, N. T.-C. F., telle est en substance et presque littéralement le discours qu'adresse en ce moment au Père de la grande famille chrétienne un écrivain qui se porte pour l'organe officieux du Fils aîné de l'Église. Joignez-y, contre tout l'épiscopat et le clergé français, l'accusation d'esprit de parti et d'embauchage politique, et vous aurez une idée complète du réquisitoire retentissant qui vient de déférer le Pape et l'Église au tribunal de la vindicte publique.

Que tel soit le sens de la brochure, nous en avons pour juge l'interprétation qui en est donnée par tous,

amis et ennemis, nationaux et étrangers. Il est vrai, quelques rares affidés s'escriment à démontrer au public qu'il a perdu jusqu'à l'intelligence de la langue française, et ils se plaignent chaque matin que je ne sais quelle hallucination universelle attribuée à cet écrit une conclusion désavouée par l'auteur. Mais le public, malgré sa docilité habituelle envers les directeurs attirés de l'opinion, persiste irrespectueusement à se déclarer compétent sur le sens d'un contexte trop significatif et trop transparent. Pour ne parler que de la presse étrangère, ses appréciations valent la peine d'être remarquées. Pas une des feuilles gouvernementales ou révolutionnaires de l'Italie ne s'y est méprise. Un journal anglais déclare que ce manifeste *sonne le glas de mort de la souveraineté pontificale* ; un autre, dans les protestations de dévouement de l'auteur envers le Souverain Pontife, ne voit qu'*un persiflage cruel* ; un troisième conclut ainsi : « Il n'y a pas d'hommes, pas de cours, qui ne supportassent tout, sauf une ruine désespérée et absolue, plutôt que d'avoir à compter sur l'appui de celui qui accompagne son protectorat et son soutien d'une récapitulation aussi impitoyable et d'une dénonciation aussi implacable ; » tous enfin y trouvent le signe avant-coureur de la chute prochaine du pouvoir temporel du Pape. Après cela, N. T.-C. F., jugez si nous sommes fondés à considérer ce libelle comme un véritable acte d'accusation contre le Pontife-Roi, et contre toute la hiérarchie catholique qui a donné aux actes du Saint-Père des marques constantes de son assentiment.

Ineptie, entêtement, ingratitude ! En vérité, N. T.-C. F., ces inculpations, énoncées par un simple particulier, ne

tombent-elles pas d'elles-mêmes par cela seul qu'elles visent au front d'une souveraineté qui, durant mille ans et plus, s'est montrée à la hauteur de toutes les questions, de toutes les situations que le temps a produites ; d'une souveraineté qui a toujours donné au monde le spectacle de tous les sentiments généreux, le modèle de toutes les nobles vertus, de toutes les qualités royales ? Pour apprécier de pareils outrages, il suffit de considérer, sinon d'où ils partent, du moins où ils vont.

Mais enfin, abstraction faite de toute impression prise en dehors de la brochure elle-même, les faits qu'elle allègue justifient-ils les reproches qu'elle formule ?

Le Pape est un entêté ; et pourquoi ? Pourquoi ? premièrement, parce qu'il n'a pas consenti à son dépouillement partiel ; secondement, parce qu'il n'a pas consenti à son dépouillement total ; troisièmement, parce que, dans le but de prévenir le démembrement ou la spoliation, il n'a pas voulu prendre pour son Vicaire un prince excommunié, le contempteur de tous les droits de l'Église, le violateur de tous les principes de la morale politique, le complice et le continuateur des plus atroces forfaits de la Révolution, le brutal agresseur des faibles et le spoliateur de sa propre famille, l'instigateur et le bénéficiaire des usurpations les plus révoltantes. Un entêté ? Oui, encore, parce qu'il a souci de ses serments, et qu'il fait difficulté de se parjurer devant Dieu et devant les hommes ; oui, parce qu'au plus fort de la tempête et en face des plus hautes puissances du monde, il s'exprime jusqu'à la fin avec la dignité d'un souverain et avec la majesté d'un Pape ; oui, parce qu'il ne se laisse pas déshonorer avant de se laisser

détrôner, et parce que sa grande âme, plus inexpugnable que les forteresses, est le dernier refuge de l'honneur royal comme de l'orthodoxie politique. Voilà, d'après les données recueillies dans la brochure elle-même et dans les documents sur lesquels elle se fonde, voilà le crime d'entêtement du Pape !

Ah ! comment le malencontreux écrivain ne s'est-il pas aperçu qu'involontairement il porterait le lecteur à rétorquer l'accusation d'un autre côté, je veux dire contre lui-même ? L'entêté, n'est-ce pas celui qui ne se laisserait point dans les voies de l'absurde, et qui tournerait imperturbablement dans le cercle étroit et absolu de sa propre idée, de son idée fixe, alors qu'un jugement sans appel, le jugement du bon sens public, aurait déclaré cette idée impraticable et indigne d'attention ? L'entêté, n'est-ce pas celui qui s'obstinerait à remettre éternellement sur le tapis des combinaisons impossibles, des plans flétris par la risée de tous les hommes politiques ? Or, c'est ce misérable entêtement dont la brochure actuelle, rapprochée de ses devancières, rendra son auteur atteint et convaincu aux yeux du monde entier.

Et que dirai-je de l'accusation d'ingratitude ? La Papauté ingrate ! C'est la première fois que cet adjectif est accolé à ce substantif. L'histoire élève contre cet accouplement de mots un solennel démenti. Cela se comprend-il : la Papauté oublieuse des bienfaits reçus, la Papauté injuste envers un protecteur heureux et puissant, elle qui a toujours tendu une main secourable et généreuse à ses adversaires tombés dans l'infortune ? Et c'est un défenseur officieux de la dynastie napoléo-

nienne qui a la mémoire assez courte pour articuler ce grief! Ah! sur la dépouille mortelle d'un frère de l'Empereur, une voix qui s'est éteinte naguère, et dont on peut ne pas ratifier tous les accents, a du moins lavé à jamais la souveraineté pontificale du crime inventé présentement contre elle.

Il est vrai, ce n'est plus de Pie VII qu'il s'agit, c'est de Pie IX. C'est dans l'âme de celui-ci qu'un sentiment vil et honteux, un vice jusqu'alors étranger à la dynastie des Pontifes, aurait fait invasion pour la première fois. C'est par Pie IX, et à l'occasion du souverain actuel de la France, que l'ingratitude se serait enfin tardivement assise sur la chaire du Vicaire de Jésus-Christ. Ici, N. T.-C. F., permettez-nous d'invoquer nos propres souvenirs. Nous serons simplement historien et narrateur de ce dont nous avons été l'auditeur et le témoin.

C'était le quatrième dimanche de Carême de l'année 1856. Ce jour-là, d'après le cérémonial apostolique, le Pontife romain bénit une rose d'or, qu'il a coutume d'envoyer à quelque princesse souveraine qui, par elle ou par les siens, ait bien mérité de l'Église. Pie IX destina cet objet sacré à l'impératrice des Français, alors enceinte d'un fils dont l'empereur avait prié le Pape d'être le parrain. Nous fûmes spectateur de la cérémonie, et nous pûmes lire dans le regard du Pontife, dans son geste, dans l'accent de sa prière, les sentiments de bienveillance qui l'animaient. Deux semaines plus tard, c'était le dimanche des Rameaux, le Pape distribuait les palmes bénites aux dignitaires de l'Église, aux princes romains, aux ambassadeurs des puissances, aux officiers de la garnison française. Au milieu de la fonction sacrée, un

cérémoniaire apporta à l'oreille du Pontife la dépêche qui annonçait la naissance du prince impérial. Nous entendîmes la réponse sortie immédiatement de son cœur, les paroles de bénédiction envoyées au nouveau-né, à ses parents et à la France; enfin, trois jours après, nous recueillîmes de ses lèvres l'impression qu'il avait gardée de cette naissance princière, dont la nouvelle s'était mêlée aux chants de l'*Hosanna*, et à la marche triomphale du représentant du Christ-Roi, escorté de l'armée française sous les voûtes de la grande basilique papale... Oui, nous avons vu et entendu ces choses, et nous éprouvons un frémissement intérieur quand on taxe aujourd'hui de mauvais vouloir ce Pontife que nous avons trouvé confiant à un si haut point... Hélas! peu de jours s'étaient écoulés, et les désolantes paroles prononcées au Congrès de Paris avaient confirmé de terribles appréhensions... Son légat n'en vint pas moins, chargé de bénédictions et de présents, baptiser et tenir sur les fonts, en son nom, le fils de l'empereur, devenu son propre fils spirituel... Depuis lors, le magnanime Pontife, abreuvé de tristesse et d'amertumes, n'a pas cessé d'être généreux et reconnaissant, et il n'a omis aucune occasion de louer tout ce qui pouvait paraître mériter l'éloge. Non, non, Seigneur Jésus, votre Vicaire en terre n'aura jamais le malheur d'être ingrat! Nous avons la confiance qu'il n'aura pas non plus la douleur de ne faire que des ingrats. C'est pourquoi, N. T.-C F., nous osons le penser ainsi: l'auteur de la brochure aura infailliblement blessé, dans leurs sentiments les plus délicats et les plus vifs, ceux qu'il a voulu servir.

Au reste, l'appréciation des choses qui concernent le

clergé de France, nous donne la mesure de la créance qu'il faut ajouter aux incriminations dont on accable la cour romaine.

Si l'on en croyait notre publiciste, l'Église de France offrirait à cette heure un singulier assemblage de qualités et de défauts assez incompatibles. D'une part, *le clergé français est le plus éclairé, le plus pieux, le plus désintéressé qu'il y ait dans le monde* ; de l'autre, *il subit la dictature que se sont arrogée sur lui des hommes sans titres et sans droits*, et il est *la dupe de l'esprit de parti*. Nous nous demandons à nous-mêmes, N. T.-C. F., si nous méritons tant d'éloges et tant de blâme.

Le clergé français n'aspire point à être flatté. Il renferme incontestablement dans son sein de grandes vertus et de grandes lumières : mais il n'a pas la témérité de s'arroger la supériorité sur le sacerdoce du reste du monde. A l'heure présente, l'épiscopat catholique de l'un et l'autre hémisphère donne un magnifique spectacle à la terre. En particulier, les archevêques et évêques des diverses provinces de l'Italie, quelques-uns du fond de la prison ou de l'exil, s'immortalisent par des protestations, par des publications, où l'on ne sait qu'admirer davantage, de la doctrine théologique, historique, canonique, ou de la noblesse du caractère et de la fierté sacerdotale. On cite de rares exceptions : où n'y en a-t-il pas ? Il s'en trouva quelques-unes jusque dans l'épiscopat français durant la période de nos malheurs. Que les désordres du sanctuaire, partout où ils existent, soient un sujet de profonde douleur pour l'âme du Chef de l'Église ; qu'ils expliquent en partie à ses yeux une persécution

dont les secrets desseins de Dieu se servent pour purger l'aire du mauvais grain et pour nettoyer l'or de ses scories ; ce n'est pas aux impies qu'il appartient de triompher des gémisséments du Vicaire de Jésus-Christ et d'y puiser le thème de leurs déclamations contre l'Italie ecclésiastique. On le sait, ces prêtres indignes, séculiers ou réguliers, ce sont ceux-là même que la révolution glorifie, ce sont ceux dont elle fait les aumôniers de ces forbans victorieux, ceux par la bouche desquels elle entonne ses *Te Deum*. Mais, quoi qu'il en soit de ces douloureuses exceptions, la postérité dira qu'en Italie, comme en France, aux jours de la persécution, l'immense majorité des prêtres est demeurée fidèle à la religion et à l'honneur. Tout n'est donc pas sans dignité, sans valeur, sans mérite en dehors de ce qu'on a la fantaisie de nommer le *clergé réconcilié avec la société moderne par l'acceptation franche du Concordat*. L'Église de France repousse la gloriole ; elle s'incline avec modestie devant ses sœurs, les autres Églises du monde ; elle s'incline surtout avec une juste et humble déférence devant l'Église particulière de Rome, qui est encore aujourd'hui la mère et la reine de toutes les Églises, par la variété et l'étendue de son savoir, par la sûreté de ses traditions, par l'autorité de ses vertus, comme par la prééminence hiérarchique de son rang.

Mais après avoir récusé une partie de l'honneur qu'on veut nous attribuer, n'avons-nous pas aussi à décliner le blâme qu'on nous inflige ? Eh quoi ! ce clergé dont on vante les lumières, la piété, le désintéressement, voici qu'on le dénonce tout aussitôt comme l'esclave docile d'une dictature anonyme, comme la dupe d'une coali-

tion et d'une intrigue ! D'ordinaire, ce qui abat un individu ou un corps aux genoux d'un despote, c'est l'inconsistance des idées, c'est la flexibilité de la conscience, et, par dessus tout, c'est le besoin d'argent et d'honneurs. Eh bien ! non, le clergé français est un modèle de fermeté d'esprit, de probité consciencieuse, d'abnégation de tout intérêt personnel ; et cependant il rampe servilement, sans motif et sans profit, aux pieds d'un tyran collectif qui se nomme *les anciens partis*.

Vous rougiriez pour nous, N. T.-C. F., si nous songions un seul instant à nous disculper de cette injure gratuite. Elle est d'ailleurs d'invention toute récente. Est-ce que, durant le cours des années précédentes, l'épiscopat et le clergé, qu'on représente aujourd'hui comme enchaînés au char des partis anciens, n'ont pas été vilipendés, honnis, hués par tous les échos de la presse comme les courtisans serviles de l'absolutisme impérial, comme les contempteurs ingrats des régimes déchués, comme les adorateurs intéressés du soleil levant ? Est-ce qu'il n'est pas surabondamment démontré qu'en toute occasion, si l'Église est exposée à excéder d'un côté, c'est du côté de l'autorité ? Est-ce qu'il ne restera pas acquis à l'histoire que tout en conservant dans leur cœur des souvenirs et des sentiments qui les honorent, quand ils y sont, et que personne n'a le droit d'aller contrôler dans ce sanctuaire intime, les premiers pasteurs, non-seulement n'ont pas refusé au pouvoir impérial, mais lui ont offert et porté consciencieusement tout le concours que ce pouvoir pouvait désirer pour l'accomplissement de sa mission ? Nous aurions trop à dire sur ce point. Qu'on nous interpelle encore, et nous

serons prêt à répondre. Ce qui est réfléchi, honnête, loyal, français, ne craint pas la lumière.

Investis de la mission divine de diriger les esprits, nous repoussons donc comme une grave insulte l'accusation de nous laisser guider par qui que ce soit dans une matière aussi importante que celle des rapports de l'Église avec les puissances. En toutes choses, l'indépendance de conduite, d'attitude, d'enseignement, est le plus nécessaire attribut de l'épiscopat. On le voue au mépris, quand on le dénonce à une grande nation comme le vil jouet des partis et la dupe des intrigues. Les évêques savent honorer les hommes de tous les camps et de tous les partis dans ce qu'ils ont d'honorable ; ils professent surtout l'estime et la gratitude pour ceux qui ont rendu des services à l'Église ; mais ils n'en savent pas moins se défendre des influences de toute nature qui voudraient s'imposer à eux. Nous l'avons prouvé.

Et de quelle influence extérieure, de quelle pression étrangère aurions-nous donc besoin, N. T.-C. F., pour discerner ce qui est bien et ce qui est mal par rapport aux questions traitées dans la brochure ? A nos yeux, la terre s'agite entre deux grands partis. D'un côté, le parti de Jésus-Christ et de l'Église ; de l'autre, le parti de l'Antechrist et de l'hérésie, ou de la Révolution qui est le terme extrême de l'hérésie. Or, c'a été la gloire de la France, depuis son origine, de se déclarer toujours pour la cause de Jésus-Christ et de l'Église : c'est à ce prix qu'elle a conquis la dénomination magnifique de nation très-chrétienne, et qu'elle a inauguré au front de ses rois le titre de Fils aînés de l'Église. Il est une autre

politique différente; c'est celle qui, au lieu de faire du peuple franc le chevalier du Christ, en ferait le complice et l'instrument des haines anti-papistes de l'hérésie, l'exécuteur des complots anti-sociaux et anti-chrétiens du carbonarisme. Entre ces deux partis notre choix est fait. Tout ce qui replace la France dans l'accomplissement de sa mission héréditaire et traditionnelle, nous l'acclamons, nous le bénissons, nous l'exaltons. Tout ce qui l'en éloignerait, tout ce qui tendrait à mettre son drapeau, son sang, son or, son intelligence, son courage militaire, au service de causes anti-chrétiennes, et par conséquent anti-françaises, nous le déplorerions dans notre âme de chrétiens et de français. Voilà notre politique. Les partis, vieux ou nouveaux, ne la changeront pas: s'ils y veulent travailler, leur éloquence littéraire se dépensera en pure perte, et elle ne nous persuadera jamais.

Or, à ne juger des faits accomplis que par l'exposé qu'en donne la brochure, avons-nous dû être sans craintes, sans alarmes? Non.

On nous objecte, il est vrai, que les temps et les choses ont changé; qu'une sorte d'antagonisme a été introduite dans les devoirs du régime actuel, tirillé entre deux principes. On place en regard du titre de Fils aîné de l'Église, le titre d'élu du suffrage populaire; et l'on fait découler de là un dualisme et une opposition que nous avouons ne pas concevoir. Car enfin, quoi qu'il en soit du premier de ces titres, nous ne voyons pas comment le second lui serait opposé; nous devons même dire que, dans le cas présent, le premier ne peut procéder absolument que du second. La brochure le

proclame : c'est au lendemain de l'expédition de Rome, au lendemain de la restauration de la souveraineté pontificale par les armes de la république française, que le chef de cette république a été acclamé souverain *par des multitudes qui marchaient au scrutin sous la bannière de leurs églises*. Cependant, en 1848 et en 1849, la logique semblait permettre de dire : « Il ne faut pas oublier que si la France est chrétienne, elle est républicaine ; comme nation chrétienne, elle doit protéger le Pontife romain, son père ; comme république, elle ne peut aller renverser sa sœur, la république italienne. » Ce raisonnement eût pu paraître naturel. La nation ne le fit pas ; elle se déclara maîtresse de choisir, parmi ses traditions, celles qui répondaient le mieux à son instinct, à ses devoirs, à sa mission permanente et providentielle ; elle obéit à des vues plus hautes que toutes les considérations du moment. L'état de république était un incident ; la qualité de catholique touchait à l'essence de la nation.

Or, la brochure nous le dit : c'est parce que le premier magistrat de la république fut regardé par le peuple comme l'âme de cette expédition, comme *la sauvegarde des intérêts catholiques alarmés, et des intérêts sociaux menacés*, c'est à cause de cela que *toutes les espérances d'avenir se tournèrent vers lui*. Dans cet état de choses, le publiciste nous paraît se mettre en dehors de toute vérité lorsqu'il suppose que la qualité d'élu du peuple français peut faire échec à celle de monarque chrétien. Il est vrai, cet écrivain, à qui la contradiction est familière, affirme plus loin que le président de la république a *exposé sa popularité* en sanctionnant la première expédition romaine ; mais cette contradiction, introduite à

l'appui d'une thèse fausse, laisse subsister la première assertion, qui est la seule exacte. Et parce qu'il est incontestable que la protection donnée aux intérêts catholiques par le chef de la république a été son principal titre à la confiance des populations, nous persisterons à croire que l'élu du suffrage universel ne mentirait point à son origine, mais qu'au contraire il s'y montrerait fidèle, en maintenant envers et contre tous l'intégrité de la puissance temporelle du Chef de l'Église.

Une autre insinuation demande à être relevée. On veut établir que le siège apostolique et le corps des évêques ont perdu toute leur autorité morale depuis qu'ils ont élevé la voix en faveur des intérêts temporels de l'État ecclésiastique. On nous représente comme des agitateurs impuissants qui n'ont pu réussir à inquiéter les consciences, comme des provocateurs de troubles qui ont échoué devant la confiance calme et le rare bon sens du pays. Nous ne nous le dissimulons pas, N. T.-C. F. : à divers égards, tout l'avantage de la popularité est du côté des faiseurs de brochures. Examinons ici le caractère, la portée et le résultat de notre action comparée à la leur.

Un élément nouveau s'est introduit dans le gouvernement du monde, c'est la brochure politique, la brochure réputée quasi-officielle sous le voile de l'anonyme ou derrière la signature d'un nom autorisé. S'agit-il de populariser une idée quelconque, une entreprise quelconque, les tuteurs d'office et les conseillers établis de la multitude s'avancent sur la scène ; ils déclarent modestement qu'ils ont entrepris d'éclairer et de former l'opinion du pays. Ils ne s'en rapportent ni à la sagesse

des congrès européens, ni aux lumières des grands corps de l'État et des mandataires de la nation. Ils semblent même avoir pour rôle de prévenir leurs délibérations, ils leur coupent la parole et ils s'adressent au monde par-dessus leur tête. La brochure est annoncée plusieurs jours à l'avance; les mieux instruits ont chuchoté à demi-voix des confidences mystérieuses; au signal donné, toutes les trompettes de la renommée sonnent à la fois; l'orchestre est au grand complet; l'écrit fait fureur; il circule en France et à l'étranger, non sans quelques privilèges; une entente habile s'est établie entre la presse dite conservatrice et la presse dite de l'opposition, entre la presse de la capitale et des provinces et la presse dite étrangère; quelques critiques timides, quelques réserves calculées se mêlent à l'éloge: le concert n'a qu'à gagner à cette variété de tons et de modulations. En définitive, le tour est fait: l'opinion est formée. Elle durera ce qu'elle durera: qu'importe, pourvu qu'elle dure jusqu'à l'accomplissement de l'acte qu'on se propose?

Or, N. T.-C. F., étant donné l'abaissement progressif de la raison qui résulte de cette forme d'éducation nationale et de tout un ensemble de causes d'énerverment intellectuel, nous reconnaissons volontiers qu'il n'y a pas d'énormité religieuse, morale, politique, sociale, qu'on ne puisse ainsi faire accepter aux foules. Une image se présente à notre esprit.

L'art moderne a découvert d'heureux moyens de suspendre la sensibilité et d'endormir la douleur durant les instants les plus difficiles des opérations chirurgicales. L'humanité ne saurait assez s'applaudir d'une



découverte si précieuse. Le père de la médecine l'avait dit dans l'antiquité : *Divinum est opus sedare dolorem*. Mais on comprend ce qu'une pareille invention aurait de formidable si elle était jamais détournée de sa fin, et si elle tombait aux mains du voleur, du séducteur ou de l'assassin. N'a-t-on pas déjà entendu à cet égard d'effroyables récits? Or, nous n'hésitons pas à le proclamer : si la puissante machine de la brochure réputée semi-officielle, aidée de la presse quotidienne, des lignes ferrées et des fils électriques, devait fonctionner longtemps aux mains du sophisme et de l'irrégion plus ou moins palliée; si la méthode *anesthésique* (c'est le mot de la science) continuait d'être appliquée sur cette vaste échelle dans l'ordre intellectuel et moral, l'humanité serait livrée sans défense à ses meurtriers et à ses corrupteurs. Dès à présent, dans la pensée de certains publicistes singulièrement irrespectueux envers l'espèce humaine, former l'opinion publique, faire l'éducation du pays, savez-vous ce que c'est? Eh bien! c'est à l'aide du vaste appareil de la presse périodique, moyennant l'inhalation artistement pratiquée de certaines vapeurs éthérées et stupéfiantes, se rendre maître du cerveau d'une nation entière, et parvenir à l'endormissement si complet de ses facultés, qu'elle ne verra qu'images heureuses, que rêves dorés et pleins de charmes, tandis qu'on lui amputera sa religion, sa foi, son honneur, et qu'on la dépouillera de ses plus riches valeurs.

Nous l'avouons, N. T.-C. F., nous ne possédons pas de pareils procédés. Et comme beaucoup de nos contemporains aiment à être endormis, à faire d'heureux

rêves, comme ils craignent tout ce qui pourrait les sortir de leur béate quiétude, leur faveur ne se porte naturellement pas vers nous. Ajoutez à cela qu'au plus fort de la manœuvre, durant plus de six mois, l'arme de la publicité nous a été interdite, et que les manifestations du corps épiscopal du monde entier ont été non avenues pour le pays : c'en est plus qu'il ne faut pour expliquer le succès de nos contradicteurs. En faut-il conclure que nous sommes réduits à l'isolement au sein de la France, que notre parole ne trouve désormais aucun écho dans la conscience des peuples ? L'auteur de la brochure nous le dit ; il regrette que nous abandonnions le texte accoutumé de nos instructions pastorales, et il estime que les foules, qui écoutaient avec docilité nos mandements de carême et nos dispositifs de gras et de maigre, n'ont plus d'oreilles pour entendre notre voix depuis que nous nous permettons de leur montrer le terme fatal auquel on les mène. Sa confiance est poussée trop loin. L'appareil chloroformeur commence à trembler entre ses mains, et la sensation pourrait bien revenir au patient avant que l'opération ne soit achevée.

« Je les ai frappés, dit le Seigneur, et ils n'ont pas senti ; je les ai broyés, et ils ne se sont pas réveillés sous la verge de la discipline (1). » Un peuple est désespéré quand il en est là. Mais, si ce phénomène d'amortissement de toute sensibilité n'est pas rare aujourd'hui, il est cependant loin d'être universel. Ah ! écrivain qui n'avez pas perdu la foi et qui n'êtes pas sans entrailles,

(1) Jerem., v, 3.

n'insultez pas aux souffrances intimes de tant de milliers de chrétiens, ne riez pas des tortures ineffables qu'ils endurent dans le sentiment de leur foi religieuse et de leur piété filiale. Non, que leurs brisements de cœur, que le froissement de leurs consciences, que leur pain détrempé de pleurs et leur couche arrosée de larmes, que leurs gémissements du jour et leur insomnie de la nuit, que l'oppression qui resserre et qui étouffe leurs âmes, non, que tout cela ne vous paraisse pas si peu de chose ! Dieu-en juge autrement. Ce que les jeunes Machabées disaient en s'encourageant mutuellement avec leur mère, des millions de justes le disent à cette heure en union avec leur mère l'Église : « Le Seigneur Dieu abaissera son regard sur notre cause, qui est la cause de la vérité et de la justice ; et comme c'est lui qui souffre en nous, il voudra être consolé en nous, selon que Moïse l'a déclaré dans son cantique : Et il sera consolé dans ses serviteurs : *Et in servis suis consolabitur* (1). »

Cette consolation, elle ne nous a pas totalement manqué jusqu'à ce jour. Quel spectacle que celui qui est offert par la Papauté depuis deux ans ! Autour d'elle, les flots se heurtent, les vagues s'entrechoquent. Rivalités haineuses des méchants, et parfois aussi dissentiments d'opinion des bons ; diversités dans les systèmes d'attaque et de destruction, diversités dans les plans de résistance et de conservation. Mais sur cet océan soulevé par des passions si diverses et si multiples, la barque de Pierre navigue encore ; plus d'un vaisseau de

(1) II Machab., VII, 5, 6.

haut bord a sombré, la nacelle sacrée surnage; le Pontife enseigne, il gouverne, il prie; on ne lui a laissé que l'ombre de la royauté, il en exerce toujours la plénitude; il ne lui demeure qu'un lambeau de territoire, il parle en maître du monde; il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que ses gardiens: qu'on parvienne à le bannir, il demeurera plus roi que ses remplaçants. Et si, à l'heure qu'il est, au sein de cette Europe où tant de monarchies ont été abaissées, les unes par des défaites cruelles, les autres par des exploits plus humiliants que les revers, si, dis-je, un héraut d'armes, planant au-dessus de tous ces trônes vacillants, venait à crier: le Roi! c'est vers le trône pontifical, quoique le plus chancelant de tous, que tous les regards se porteraient à l'instant. Oui, dans sa majestueuse attitude, sous la tiare de son courage, de ses vertus et de ses malheurs, Pie IX est le roi, je veux dire mieux, il est l'homme de ce siècle: *Ecce homo*. Toutes les autres majestés sont plus secondaires que jamais en regard de cette majesté suprême. Voilà notre premier sujet de consolation. Il en est un second.

On l'a dit: les révolutions sont bien près de s'accomplir dans les faits quand elles sont accomplies dans les idées. Eh bien! malgré toutes les apparences qu'on pourra nous objecter, le monde chrétien n'a pas pris son parti du détronement définitif du Pape. Il y a plus: l'opinion des différentes classes de la société se range de jour en jour davantage à l'opinion des sages; divers symptômes commencent à révéler la convalescence de l'esprit public. La crise extérieure et matérielle ne touche pas encore à son terme; elle n'est pas même arrivée

à son plus haut période ; mais l'âme est plus saine , les pulsations du cœur sont meilleures, et ce signe permet d'affronter la crise suprême avec plus de confiance. A l'heure où je trace ces mots sous la lumière du soleil de février, les feux de cet astre sont encore bien pâles ; les nuages l'enveloppent comme d'un linceul ; il semble englouti et noyé dans des torrents d'eau. N'importe ; il monte, il s'avance, il reprend un nouvel avantage chaque matin. Patience : l'hiver est vaincu, la nuit est détrônée, la lumière grandit, l'été viendra.

Enfin, un dernier fondement de notre espérance, c'est l'embarras marqué qui se trahit à la dernière heure chez ceux qui nous combattent. Oui, ils ont raison de le dire, *il y a en Europe une question qui domine toutes les autres. Oui, Rome est restée le problème le plus considérable et le plus redoutable de notre temps.* La papauté romaine, c'est la clef de voûte du monde européen. Après avoir porté le marteau démolisseur sur tous les points de l'édifice, voici que la main des plus résolus hésite et tremble au moment de laisser tomber cette pierre principale, cette pierre sacrée, qui tient à tout et à laquelle tout tient. On le sent : aussi longtemps que le Pape ne sera plus à sa place, aucune puissance de ce monde ne sera tranquille à la sienne, et la terre entière sera dans la commotion. Aussi, à mesure que le dénouement fatal des choses s'avance, c'est à qui se défendra de l'avoir rendu inévitable. La catastrophe sera si effroyable, que nul n'en veut porter la responsabilité. N'invente-t-on pas d'en rejeter tout le crime sur la victime elle-même ? Ah ! c'est ici que l'écrivain s'est cruellement mépris, puisqu'il a pu donner lieu à des interprétations si insultantes

pour ceux que sa plume voulait protéger. Les ennemis de Rome ne disent-ils pas de toutes parts que la brochure est une dernière fiction de respect, mais qu'au fond elle ne signifierait rien si elle ne signifie pas qu'après cette protestation finale de bon vouloir on va profiter du premier prétexte qui se présentera, du premier incident facile à prévoir ou à faire naître, et que Rome sera livrée aux ambitions ardentes qui la convoitent? La brochure affirme le contraire, et nous le croyons; mais quel malheur qu'on ait pu douter si universellement de sa sincérité! Non, on ne donnera pas raison aux chants de triomphe de l'impiété hérétique et révolutionnaire; non, nous n'assistons pas à la reproduction d'une des particularités les plus odieuses de la Passion du Sauveur. Entendons les évangélistes.

Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais qu'au contraire les exigences croissaient et devenaient plus impérieuses autour de lui, et comprenant qu'après avoir cédé jusqu'ici à toutes les volontés de la multitude, il allait être entraîné à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau. Il se lava les mains, et il dit : Je suis innocent du sang de ce Juste. Cela fait, après avoir flagellé Jésus, il le livra aux Juifs pour qu'ils le crucifiassent (1).

Mais la postérité a-t-elle ratifié l'absolution que se donna Pilate, et le lavement de ses mains l'a-t-il innocenté devant les âges à venir? Écoutez.

Depuis dix-huit siècles, il est un formulaire en douze articles que toutes les lèvres chrétiennes récitent cha-

(1) MATTH., XXVII, 24, 26.

que jour. Dans ce sommaire de notre foi, rédigé avec tant de concision par les Apôtres, figurent, en outre des trois noms adorables des personnes divines, le nom mille fois béni de la femme qui a donné la naissance humaine au Fils de Dieu, et le nom mille fois exécration de l'homme qui lui a donné la mort. Or, cet homme ainsi marqué du stigmate déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas, ni aucun des bourreaux juifs ou romains; cet homme, c'est Ponce-Pilate. Et cela est justice, Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime; mais enfin, rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sauver le Christ; et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à la mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere*, disaient les Juifs...

Lave tes mains, ô Pilate; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse, nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique du Père, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, et qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate : *Credo in Jesum Christum... qui passus est sub Pontio Pilato.*

De telles choses, N. T.-C. F., ne se renouvellent pas sur la terre. Nous sommes de ceux qui croient à la parole donnée; et, sur ce point, nous repoussons les conclusions qu'on a prêtées à la brochure.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué,

Nous avons mandé et ordonné, mandons et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Nous rejetons, censurons et réprouvons les accusations d'ingratitude, d'entêtement, d'injustice, d'esprit de parti, et autres allégations outrageuses envers le Pontife romain et envers le Clergé français, contenues dans la brochure sus-nommée.

ART. 2. Nous recommandons aux fidèles de se tenir en garde contre toutes les assertions impies et calomnieuses d'une partie de la presse périodique au sujet des événements actuels, envisagés dans leurs rapports avec la religion et l'Église.

ART. 3. Les prières publiques, précédemment ordonnées par Nous, seront continuées comme par le passé. Nous demandons à toutes les âmes pieuses un redoublement de ferveur. La prière a déjà obtenu d'immenses résultats ; qu'elle ne se lasse pas et elle sera entièrement exaucée.

ART. 4. Et sera Notre présent Mandement lu au prône de la grand'messe dans les églises paroissiales de notre ville de Poitiers et des autres villes de notre diocèse, ainsi que dans les autres paroisses où MM. les Curés

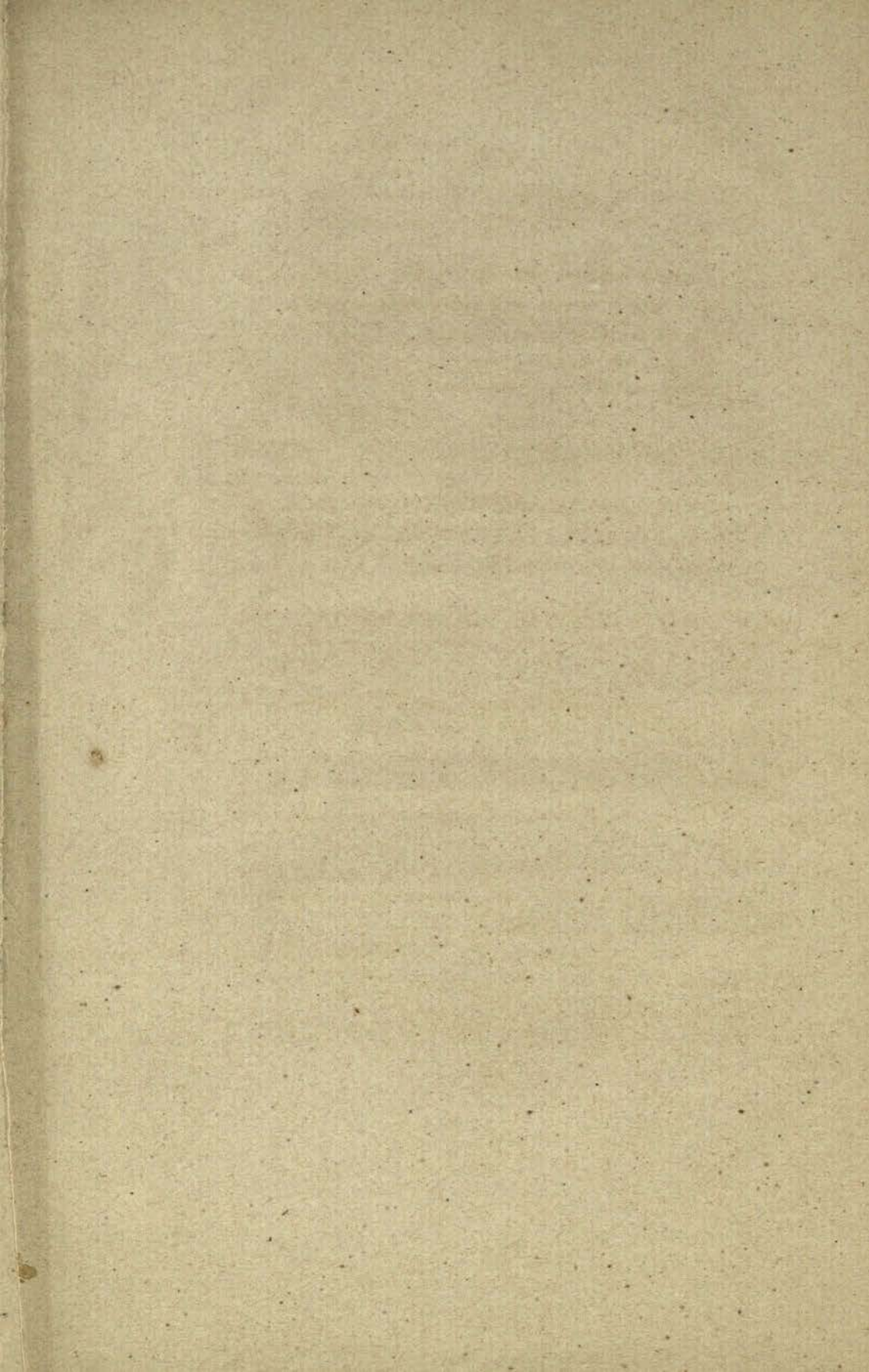
auront sujet de croire que l'écrit auquel nous répondons aurait pénétré parmi leurs populations.

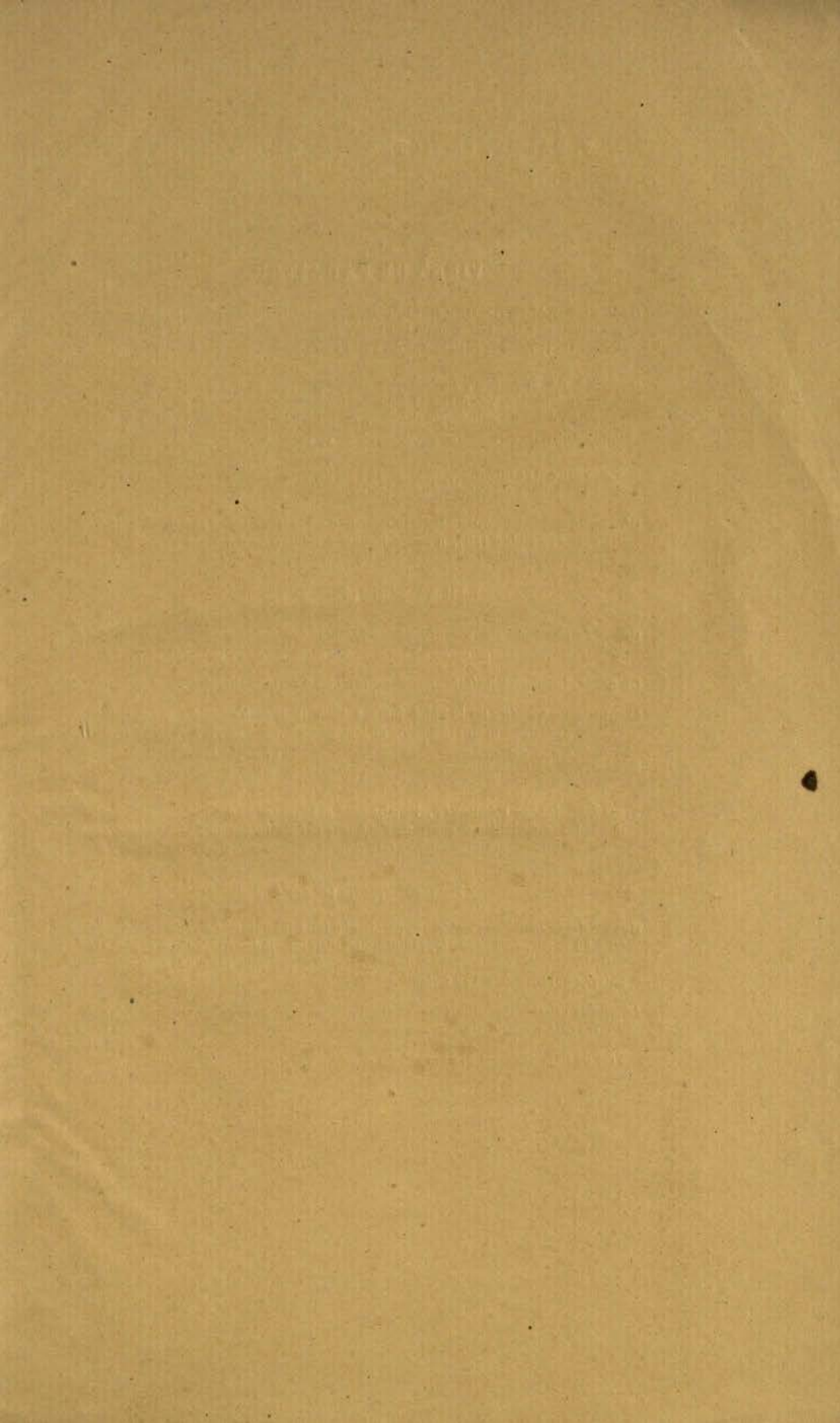
Donné à Poitiers, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing de Notre secrétaire, le vingt-deux février de l'an de grâce mil huit cent soixante et un, en la fête de la Chaire de saint Pierre à Antioche.

† LOUIS-ÉDOUARD, *évêque de Poitiers.*

Par Mandement de Monseigneur,

HÉLINE, chan., Secrétaire.





PARIS

V. PALMÉ, ÉDITEUR
22, rue Saint-Sulpice

POITIERS

H. OUDIN, ÉDITEUR
4, rue de l'Éperon

VIENT DE PARAÎTRE

Oraison funèbre de Mgr George Massonnais, Evêque de Périgueux, prononcée par Mgr l'Evêque de Poitiers, au service funèbre du 40^e jour, le 30 janvier 1861, dans la cathédrale de Périgueux. In-8 de 32 pages. . . . 1 fr.

Oeuvres de Mgr Pie, Evêque de Poitiers, renfermant toutes ses Oeuvres éditées et inédites, y compris le *Panegyrique du bienheureux Benoît Labre*, prononcé dans la cathédrale d'Arras, en juillet dernier. 3 forts et beaux volumes in-8. 18 fr.

— **Le Tome troisième,** qui vient de paraître, se vend séparément. (Il contient la matière de deux volumes ordinaires.) 6 fr.

Discours prononcé par Mgr l'Evêque de Poitiers, dans son église cathédrale, le 11 octobre 1860, à l'occasion du service solennel pour les soldats de l'armée pontificale qui ont succombé pendant la guerre; brochure in-8 . . . 1 fr.

Edition populaire; Prix, 25 c.

Rome devant la France, réponse à M. de la Guéronnière, par J. CHANTREL; in-8 de 32 pages. 1 fr.

Le Style, théorie et histoire, par Ernest HELLO. 1 fort vol. in-12. . . . 3 fr. 50

Les petites Vertus ou le Salut facile à tous (Petites Vertus en action); par l'abbé OZANAM. 1 vol. in-18 raisin, de 500 pages 3 fr. 50

Cet ouvrage, dû à la plume du frère de l'illustre Ozanam, est appelé à un grand succès. Il est pratique, populaire, intéressant. Les derniers chapitres: *Les petites vertus en action*, résumé admirablement le livre, et renferment des histoires, des exemples saisissants.

Trois légendes. — **Fébronia, Euphrasia et Macrinia.** Récits des premiers temps du Christianisme (genre de *Fabiola*); par l'abbé HENRY, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Langres. 1 beau vol. in-12 . . . 3 fr. 50

Pour paraître au 1^{er} avril.

Revue du monde catholique, paraissant tous les quinze jours par cahier de 60 à 80 pages. — Théologie, philosophie, histoire, littérature, sciences, beaux-arts. *Revue des Revues françaises et étrangères*, de tous les faits, de toutes les œuvres qui intéressent la religion.

La Revue du monde catholique, se trouve complétée chaque année par l'*Annuaire catholique*.

Prix de l'abonnement annuel, 20 fr. pour six mois.